

PROCÈS VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2024

Présents : Bernard FONTES, Maire ; Thierry GUIRAUD et Daniel BARTHES, Adjoints ; Gisèle ROUANET et Caroline ROUZÉ, Conseillères ; Julien SENAUX, Conseiller.

Absentes : Véronique FABRE et Nancy BRISSON, Conseillères.

Absente représentée : Viviane FONTES - pouvoir à Mr GUIRAUD Thierry,

Secrétaire de séance : Caroline ROUZÉ.

Ouverture de séance à 18h30

Délibérations	Compte-rendu
Approbation ou non du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 21/12/2023	Approuvé à l'unanimité
Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'énergie, de fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique.	Les statuts du groupement d'achat <i>Hérault Énergies</i> viennent d'être modifiés notamment pour élargir la zone géographique des bénéficiaires aux départements limitrophes. La nouvelle convention proposée est destinée à remplacer, à partir d'avril 2024, celle à laquelle est déjà adhérente la commune de Saint Vincent d'Olargues. Approuvé à l'unanimité
Adhésion à un groupement de commandes pour véhicules électriques et bornes de charge privées.	Suite à l'acquisition récente d'un véhicule thermique, les services municipaux ne sont pas concernés par ce service. Par ailleurs, il n'y a pas eu de demande de particuliers pour ce type d'équipement. Enfin, le lieu d'implantation sera à débattre le moment venu. Vote suspendu
Demande de subvention à l'État dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2024.	Concerne : enrochement de la fin de la nouvelle piste de la Mazarié, 9 coupe-eaux, tout-venant sur le parking. La demande de subvention s'élève à 80% du montant des devis (29 000€). Approuvé à l'unanimité
Demande de subvention à l'Etat dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local 2024.	Concerne : isolation d'un logement communal et création d'un vestiaire pour le personnel municipal. La demande de subvention s'élève à 80% du montant des devis (8 500€). Approuvé à l'unanimité
Questions diverses	<ul style="list-style-type: none"> - Déchets : problème d'accès à Pestous par le camion de ramassage 16t. La Mairie demande à la Communauté de Communes de mettre en place les containers de tri avant le retrait définitif des containers gris. - Biodéchets : les habitants n'ayant pas de solution de compostage individuel chez eux (pas de terrain par exemple) peuvent se faire connaître auprès de leurs conseillers municipaux afin de regrouper les demandes par hameau et d'envisager des solutions ensemble. - Discussion autour de la mise en place d'un logiciel de numérisation des documents d'état civil, pour la simplification des demandes pour les particuliers et par anticipation d'une obligation dans les années à venir liée à la dématérialisation des actes. - Le repas des anciens aura lieu le jeudi 9 mai à midi. Les invitations seront transmises aux habitants en avril. - La cérémonie des vœux du Maire se déroulera le vendredi 26 janvier à partir de 18h30 à la salle polyvalente.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 19h45

Bernard FONTES, Président de séance

Caroline ROUZÉ, Secrétaire de séance


